

d'autres suivis pas à pas les hommes, et surtout ceux de mon pays, j'y ay vus des *braves*, et j'y ay vus des lâches qui ont cherché même des enclumes pour river leurs chaînes; cependant les franchimontois, soustraction faite de leurs pouris et gangrainés membres, ils ont été ceux de tous les hommes que les lorriés ont pris les plus profondes racines, de sorte que les hommes éclairés qui écriront notre histoire, ne pourront assurément se dispenser de les mettre au premier rang, aux annales de la postérité, parce qu'ils ont voulu, ces braves et intrépides frères, faire connoître et soutenir le droit de *l'homme*; et si leurs bras n'ont pas pu terrasser ses hortes de brigants, la justice peut être, viendra un jour à sa maturité, et la lumineuse raison, éclairera, nos neveux plus profondément que nous ne le sommes à ce jour.

J'ai fait beaucoup d'attentions à la coalition que vous me parlé, elle est la seule garante du renversement de tous les tirants, car si cette mesure de combinaisons ne leurs réussis pas, comme elle ne la fera pas, soiez assuré que la terre partout vas devenir libre, c'est à dire les hommes esclaves jouiront de leurs libertés ce n'est pas actuellement le moment ou la france, je dis l'Assemblée Nationale portera ses vœux sur notre pauvre et malheureux pays. son attention seul, est fixé au bonheur de tout son Roiaume. Se sera la France qui sera la boussole de l'univers entier car n'en doutez pas mon respectable ami, nous avons vainqu'us et nous vainqueront encore s'il le faut les bastilles du dehors comme nous avons vaincus celles du dedans; la victoire n'a nullement chancelé quoi qu'en disent nos ennemis du dedans et du dehors nous sommes à cet égard comme ont été les bons et anciens Romains, nous ne séderons pas la palme aux Barbares et avilissants tirands qui ont malheureusement eus les forces jusqu'ici de nous humilier sur cela; gloire et hommage soit rendus aux immortels philosophes: Rousseau, Voltaire, Mably, etc., etc., etc., et tant d'autres qui ont combattus et renversés tous les écrits de vos ténébreux et incompréhensibles sophimes; grand Dieu donné nous a connoître par votre être tout puissant la manière et le moiens de faire rentrer en eux-mêmes vos ministres, je dis vos *prêtres dévorant* qui boivent à long trait, le sang de leurs frères qui plus visible que le votre ne le boivent plus. A cette transubstantiation ténébreuse qui de nous respectable et amis de l'humanité, perdérois la moindre étincelle du feu qui nous anime à ce jour, à détrôner ceux des tirants qui vouderont continuer de nous opprimer. Encouragés otant que vous pourez les liégeois nos frères, et dites leurs que le règne de leur petit tirant ne sera pas long. J'ai la douleur de voir dans notre petit pays, des divisions de partis, et dont le plus faible a soutenu et soutient encore le meilleur de tous, de renverser et annuler à jamais leurs perfides états; à cet égard, les franchimontois ont la judiciaire la plus pure et la mieux vue, une assemblée nationale, voilà le seul et unique moyen de soustraire à jamais cette fourmillière de despote et tiran, qui ont toute la vie mangés les biens des pauvres peïsants. Voilà je pence que j'ai répondu autant qu'il m'éte possible à votre lettre remplie de désir vraiment patriotique, n'oubliez pas je vous prie de me renouveler aux amitiés de tous nos malheureux frères que vous avez occasion de voir, surtout encouragé notre brave et respectable monsieur Brische, ce digne homme qui a sacrifié toute sa fortune pour travailler aux biens général de la nation liégeoise, du moins après toutes ces souffrances scauras tonts l'apprécier, non sandoute car le public est toujours très ingrat envers ses bienfaiteurs; je présume que vous

serez indulgent à me pardonner mon griffonage, mon âge, et mon temps plaideront en ma faveur.

J'ai l'honneur d'être avec tous les respects et amitiés possible, etc.

Notre assemblée nationale se montre actuellement intrépide au bien, Messieurs fion, le comte et M^e son épouse et tous les amis vous saluent.

Je suis charmé que vous ayés trouvé une place convenable à la circonstance du temps en attendant que la justice supreme vous dedomage des peines que vous avez souffert en combattant contre les tirants, heureux pour vous qu'une portion de philosophie étois innée avec vous sans quoi vous auriez dès longtemps succombé, et aurié fait comme tant d'autres travailler à nous faire croire que des vessies étoit des lanternes... (1).

• • •

Nous n'avons aucun détail sur la fin du célèbre facteur, devenu un politicien burlesque, un vague fantoche de la Révolution. Ci-dessous quelques extraits de la lettre (2) par laquelle une dame Despau, qui avait vraisemblablement remplacé l'épouse de Taskin, annonce au citoyen Dethier (3) le décès de celui-ci :

Paris, ce 18 février 1793.

Citoyen et ami,

Je viens de perdre tout ce que j'avois de plus cher et pour comble d'infortune, l'on m'a mis à la porte, contre toutes les loix divines et humaines. Je pouvais m'y opposer, mais ayant perdu ma tête et ma raison, j'ai cédé à mes oppresseurs; je ne sais si mon... vous a parlé comme à un ami ou s'il vous a tais ses intentions à mon égard. Il a voulu les remplir, mais trop tard, les loix nouvelles si sont opposé, et je suis restée doublement malheureuse, j'atand mon sort de parents impitoiables, je suis à plaindre mon cher ami, daigné maider de vos conseils; votre ami vous en prie, ce sont ses dernières paroles, écrivé moi sans crainte, et dites-moi si je puis agir de même: je vous écriroit plus en détail dans ma première. L'on doit lever le celé le

(1) « Combien ne rencontre-t-on pas, à ce moment, de ces discoureurs présomptueux qui se figuraient avoir l'envergure d'un Mirabeau? Pas d'agglomération qui n'eût alors ses pérorateurs. Ils peuplaient la France et la Belgique; et la plupart se fussent volontiers attribué la qualification d'Anacharsis Klots, celle d'orateur du genre humain. On retrouve partout la même exaltation, les mêmes sorties véhémentes, les apostrophes au tyran, les invocations à la liberté, semées de mots retentissants qui grisaient le cerveau des auditeurs hébétés. » (ALBIN BODY)

(2) Communication de M. A. BODY.

(3) Laurent-François Dethier, homme politique et naturaliste, Theux 1757-1843; fit partie du Congrès de Franchimont et du Conseil des Cinq-Cents.

22 du courant, l'on m'a fait espérer la validité de mes droits, je le ignore. J'attends une lettre de vous sitôt que vous le pourrez, je suis Votre amie la plus infertunée, »

(s.) L. DESPAU.

Mon... (1) est mort et je n'ai plus qu'à mourir aussi. Dites s'il vous plaît à Clair que je ne l'oublierai jamais, que je suis pénétrée des sentiments d'amitié qu'il m'a témoigné pour son oncle, mais les autres motusse...

J'avois écrit au citoyen depressieux le jour que nous croions le malade sauvé, il le pensoit lui-même, je lui ai faite la lecture de ma lettre avant de la cacheter il me dit ma bonne amie nous iront revoir ensemble tous nos amis, grand dieu j'étois loin de penser que 24 heures après il ne serait plus; adieu, la plume me tombe de main plaigné moi il ne me reste que des yeux pour pleurer si ce n'était Blanchet, je maniroit loin d'ici, voici mon adresse:

Despau, chez le citoyen Redouté, rue Notre-dame de nazarette, N° 30, au premier.

A la suite figure cette mention, de l'écriture de Dethier: «NB. M^{lle} De Spau, bonne amie du défunt» et, au revers, cette autre, de la même main: «Triste et inopinée nouvelle de la mort du citoyen Pascal Taskin, reçue au moment où ses bons amis de Theux, Spa, Liège, etc., etc., s'attendaient au plaisir de le voir revenir passer quelques jours agréables au pays délivré de ses ennemis.»

Il n'existe, à notre connaissance, aucun portrait connu et authentique de Pascal Taskin. Mme Vve Ti-



(1) La signataire évite de donner à Taskin les noms de « mari », « époux » ou « amant » et remplace l'appellation par des points. — A noter que Spa, dans le patois local, se dit « Spau »; « Despau » (de Spa) a donc bien la physionomie d'un nom du pays.

dens-Onnom, à Theux, dont la famille fut en relations étroites avec le célèbre facteur, possède un portrait à l'huile, non signé, qui, d'après une tradition de famille, est réputé reproduire les traits de Taskin. Nous n'avons aucune raison de mettre cette tradition en doute, mais comme elle n'est appuyée par aucun document, c'est avec les réserves d'usage que nous reproduisons ici le portrait en question, non signalé jusqu'à présent (1). Il représente, on le voit, un homme au regard vif et assuré, au nez droit, aux lèvres minces; sous le sourire conventionnel commun à tous les portraits du temps se devinent une énergie concentrée et cette sorte de vivacité contenue et raidie, assez commune parmi les habitants de la région de Spa. Le bras gauche presse un tricorne, la main droite s'enfonce dans un gilet à fleurs sur lequel s'ouvre un habit vert.

Dans un angle se lit l'inscription suivante: *Comme je l'ay vu je l'ay peint, à Paris 1762*. Elle vient plutôt à l'appui de l'identification traditionnelle du portrait, la physionomie étant bien celle d'un homme dans la force de l'âge; or, à cette époque, Taskin avait atteint 39 ans.

• • •

Nous arrivons à Pascal-Joseph Taskin, neveu du précédent, né à Theux le 20 novembre 1750, fils d'un riche manufacturier. Dès l'âge de 13 ans, il émigra à Paris et entra dans l'atelier de son oncle, dont il devint l'élève.

On a vu qu'en 1772 il reçut le titre de facteur du Roi, qu'il conserva jusqu'à la Révolution, et qu'au début de 1793 il remplaça son oncle comme accordeur à l'Ecole de chant. Il remplit encore les mêmes fonctions pendant le premier semestre de 1795. Toutefois, il ne continua pas longtemps les affaires du vieux Taskin. M. Constant Pierre (2) note, en effet, qu'un petit-fils de F. E. Blanchet, Armand-François-Nicolas (1763-1818), qui s'occupa de bonne heure de la facture et de l'accord des clavecins, était établi, en l'an IX, rue de la Verrerie 167, ce qui fait supposer qu'il avait repris la maison laissée à Taskin le vieux par son grand-père. Pascal-Joseph

(1) Reproduction photographique due à l'obligeance de M. le Dr Delneuville-Tidens, à Spa.

(2) *Les Facteurs d'instruments*.

décéda à Versailles le 5 février 1829. Il avait épousé, en 1777, Marie-Françoise-Julie Blanchet, fille du vieux Blanchet, devenant ainsi le beau-fils de son oncle ⁽¹⁾. En 1783, il était revenu, avec son oncle et sa femme, visiter le pays natal. De son mariage naquirent quatre enfants, dont deux fils, Antoine-Joseph et Henry-Joseph.

Antoine-Joseph, né en 1778, auquel on attribue des talents distingués comme violoniste, pianiste et chanteur, embrassa la carrière militaire, fit, en qualité d'officier, la campagne d'Égypte, suivit Lauriston en Amérique, se battit à Trafalgar, Saragosse et Wagram et décéda prématurément, en 1810, des fatigues de la guerre. Avec son frère, nous rentrons dans le domaine musical, mais il semble que nous ayons affaire soit à l'un de ces talents médiocres, éparpillés, qui s'essayaient successivement dans toutes les branches d'un art ou d'une science sans réussir dans aucune, soit à l'un de ces enfants prodiges stérilisés par une éducation de serre chaude, fléau des talents précoces. Né à Versailles le 24 août 1779 ⁽²⁾, Henry-Joseph Taskin témoigna dès l'enfance d'une vive sensibilité musicale. Il travailla d'abord avec sa mère, puis avec sa tante, M^{me} Couperin, débuta à l'âge de neuf ans comme claveciniste, fut nommé page musical de Louis XVI et aborda de bonne heure la composition musicale. Il fut encore professeur de musique, éditeur de musique à Paris et réunit les éléments d'un ouvrage ambitieusement intitulé : *L'état de la musique en France et en Italie depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours*. Il décéda à Paris le 4 mai 1852. Comme compositeur, il laissait notamment un concerto pour piano et orchestre, des trios, de la musique pour violon, des mélodies (le tout publié par lui-

⁽¹⁾ C'est sans doute à raison de ce mariage que, dans l'extrait des comptes de l'Ecole de chant cité ci-dessus, le facteur est nommé « Pascal Blanchet », probablement pour le distinguer de son beau-père et oncle, qui portait les mêmes nom et prénoms.

GALLAY (*loc. cit.*), confondant les deux Taskin, fait erronément épouser la fille de Blanchet par le vieux Taskin. Il confond également (*id.* p. 102) le vieux Blanchet avec son fils Armand-François, dont il fait l'élève de Taskin.

Plus tard, la même firme réunit les noms de Blanchet et de Roller, — ce dernier, un des fondateurs de la facture contemporaine du piano à Paris. Roller et Blanchet construisirent en 1827, à Paris, le premier piano droit (du genre buffet).

⁽²⁾ POUJIN (*Supplément à la Biographie universelle de Fétis*) dit erronément 1778.

même) et trois opéras restés inédits. L'excellent baryton Alexandre Taskin (1853-1897), qui appartint pendant quinze ans à l'Opéra-Comique, où il créa de nombreux rôles ⁽¹⁾, et qui termina une carrière brillante comme professeur de chant au Conservatoire de Paris, était un neveu d'Henry-Joseph.

Revenons maintenant, pour ne plus le quitter, à Pascal Taskin le vieux et à son activité industrielle.

* * *

On se trouve arrivé, à l'époque dont il s'agit, au tournant le plus important de l'histoire des instruments à cordes et à clavier : le clavecin commence à céder le pas au piano, de plus en plus perfectionné et qui, en dépit de ses détracteurs, gagne chaque jour des partisans ⁽²⁾. C'est que, malgré l'état rudimentaire dans lequel il se trouvait — et pour longtemps encore, — le piano possédait sur le clavecin, en vertu de son principe mécanique, un avantage immense, celui du nuancement dynamique, impraticable sur le meilleur clavecin. Rappelons brièvement pourquoi.

Le principal organe du clavecin est le sautereau, plectre mécanique consistant essentiellement en une petite planchette de bois dressée verticalement sous chaque corde et dans laquelle est planté, vers l'extrémité supérieure, une sorte de dard généralement taillé dans la partie cornée d'une plume de corbeau. A l'appui de la touche, le sautereau bondit et le dard pince la corde au passage, puis l'accessoire retombe à sa place par son propre poids ; — nous passons sur les détails accessoires de l'étouffement, etc.

Ce qui précède suffit à faire comprendre comment l'action toute médiate du sautereau, jouant librement (par opposition au mécanisme rigide du clavicorde, où les modalités de l'attaque se répercutaient directement sur la corde, plus encore qu'au piano), rendaient illusoire toute *expression* proprement dite, tout nuancement, le son conservant invariablement le même timbre et la même intensité ⁽³⁾. A ce grave inconvénient,

⁽¹⁾ Voir, dans le *Guide Musical* de 1895, pp. 23 ss., un article détaillé de M. DE CURZON sur la carrière d'Alexandre Taskin.

⁽²⁾ C'est en 1777 que Mozart, dans une lettre à son père, déclare abandonner définitivement le clavecin pour le piano.

⁽³⁾ Dans un article sur *Le Clavecin chez Bach* (S. I. M., t. IV, n° 5), M^{me} WANDA LANDOWSKA s'inscrit en faux contre cette opinion généralement

dont les conséquences sur le style musical furent considérables, on s'efforça de bonne heure de suppléer à l'aide des différents « jeux », faisant entrer en action, à l'appel de registres imités de ceux de l'orgue, d'autres rangs de sautereaux. Parmi ceux-ci, les uns ébranlaient des cordes qui, accordées à l'octave des cordes principales, coraient la sonorité de ces dernières ; d'autres pinçaient les cordes à un endroit plus éloigné du point d'attache, d'où un timbre plus profond et plus velouté, ou bien, garnis de feutre, provoquaient une sonorité sèche : diversement combinés, ces jeux fournissaient jusqu'à une douzaine de timbres différents, qui assuraient à l'exécution un puissant élément de diversité. Au témoignage de Hullmantel ⁽¹⁾, on aboutit ainsi à plus de *vingt* changements destinés à imiter, sur le clavecin, le son de la harpe, du luth, de la mandoline, du basson, du flageolet, du hautbois et d'autres instruments.

Mais les « jeux » offraient cet inconvénient majeur que, semblables à ceux de l'orgue, ils se juxtaposaient sans gradations intermédiaires. Or, le besoin d'un instrument à clavier susceptible de nuancement expressif, à l'instar de la voix humaine, des archets et des instruments à vent, devenait de plus en plus impérieux ; le style musical évoluait rapidement dans le sens de la mobilité expressive, on pressentait Beethoven ; et le vœu d'un clavier adéquat est exprimé, d'une manière plus ou moins formelle, par tous les écrivains musicaux du temps ⁽²⁾.

Seul, le piano était capable de remplir cet office. Mais on pense bien que le clavecin, arrivé alors à son suprême développement, ne se laissa pas détrôner sans protester par l'appareil rudimentaire que Voltaire avait qualifié sans ambage d'« instrument de chaudronnier ». On chercha par tous les moyens à le doter du nuancement dynamique propre à son rival, notam-

admise, mais j'avoue que son argumentation ne m'a pas convaincu et qu'en particulier aucune de ses citations ne me paraît pertinente. Ce qui ne m'empêche pas d'être entièrement de son avis en ce qui concerne l'attribution au clavecin, par opposition au faible clavicorde, des œuvres de clavier de J.S. Bach.

⁽¹⁾ *Encyclopédie* (1791), partie *Musique*, article *Clavecin*.

⁽²⁾ On chercha même, vers la fin du XVIII^e siècle, à rendre l'orgue lui-même expressif. C'était le vœu exprimé par Grétry, qui voyait dans cette découverte « la pierre philosophale de la musique ». Jean-Sébastien Bach, en combinant un luth à clavier, fut évidemment guidé par un souci analogue.

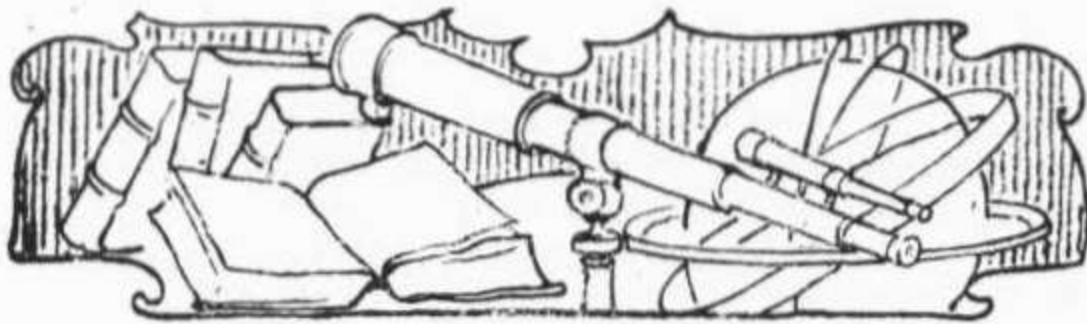
ment au moyen de la « jalousie vénitienne » inspirée de la boîte expressive de l'orgue et qui, disposée au-dessus des cordes, s'ouvrait à l'appui progressif d'une pédale pour produire les < >. De cette émulation entre le clavecin et le piano résulta ce fait curieux que les pianos du temps, avec leur timbre grêle, évoquent encore le clavecin, tandis que ce dernier se rapproche de plus en plus du piano, non seulement dans sa forme, plus rigide et plus lourde, mais aussi dans ses qualités essentielles, la plénitude sonore et un nuancement relatif, — comme dans ces clavecins de Broadwood dont les cordes robustes, à la sonorité profonde, et la *venetian swell*, font presque un piano ⁽¹⁾.

(A suivre).

ERNEST CLOSSON.



⁽¹⁾ « On ne construit plus de caisses de cyprès, de cèdre, de sapin ; le style du mobilier introduit les caisses en noyer ou en acajou d'Espagne, de formes rigides. Les instruments ont plus de force et de majesté et, parallèlement avec le développement de l'orchestre et celui des registres de l'orgue, plus de variété de timbre, par une plus grande liberté dans l'usage des étouffoirs. » (Hipkins, *History of the piano*.)



Les de Nuremberg

Architectes des XVI^e et XVII^e siècles.

Notes biographiques

par M. F. Courtoy.

Dans le fascicule de juin de *Wallonia* ⁽¹⁾, M. W. Delsaux attire l'attention sur le sculpteur Conrad Van Norrenborgh, de Namur, l'auteur du jubé de l'église Saint-Jean, à Bois-le-Duc.

Si ce maître, qui fut plutôt architecte que sculpteur, est bien connu depuis la notice que Ch. Piot lui a consacrée en 1867 ⁽²⁾, l'on ignore généralement l'existence de toute une famille d'architectes du nom de *Van Norrenborgh*, *Nuerenbrecht*, *de Nuremberg* ou *Noremerch* ⁽³⁾. Peut-être les lecteurs de *Wallonia* tiendront-ils à avoir quelques détails sur ces maîtres maçons d'autrefois.

A vrai dire, ils ne sont pas d'origine wallonne, comme leur nom l'atteste clairement. Cependant leur biographie nous intéresse, parce qu'ils ont travaillé sur les bords de la Meuse et parce qu'ils firent souche à Namur même.

L'un deux, vers la fin du XVI^e siècle, prit part à la construction de l'ancien Hôtel-de-Ville de Namur. Ce fut le point de départ de nos recherches sur la famille de Nuremberg. Notre documentation est encore incomplète. Mais l'occasion nous paraît bonne de publier ici un tableau succinct de nos connaissances actuelles.

Le premier de la lignée est *Guillaume de Nuremberg*, bourgeois de Maestricht.

⁽¹⁾ *Intermédiaire wallon*, p. 347.

⁽²⁾ *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. VI, p. 43.

⁽³⁾ Ce sont les variantes principales que l'on relève dans les documents.

On connaît son existence en 1527, par un contrat qu'il fit avec la commune de Dinant et les mambours de l'église de Notre-Dame. Il s'engageait à livrer « un doxal (jubé) et huit fenestres de vairrières » ⁽¹⁾ pour le prix de 800 florins et une robe. La commande était exécutée et payée en 1533.

On se demande, de prime abord, pourquoi les Dinantais firent venir de si loin des matériaux de construction qu'ils avaient en abondance sur place. Autrefois comme aujourd'hui, les carrières ne manquaient pas au pays de la pierre bleue. Depuis le moyen âge, le marbre noir de Dinant était célèbre ; on l'employait dans toute l'Europe pour les monuments funéraires. Mais il s'agit vraisemblablement d'un achat de tuffeau des environs de Maestricht. Cette pierre, d'un grain moins dur que le calcaire de Dinant, convenait mieux pour le genre d'ouvrage dont il est question dans le contrat. On sait d'ailleurs qu'à cette époque du style flamboyant, les jubés et les résilles des fenêtres étaient des pièces d'architecture d'un travail compliqué.

A en juger par les documents, Guillaume de Nuremberg vivait dans l'aisance : il possédait divers biens à Maestricht et put largement doter son fils Conrad lors de son mariage. Nous ignorons le lieu et la date de son décès.

Conrad, Coesne ou *Cosme de Nuremberg* est dit l'ainé pour le distinguer de son enfant illégitime, Coenne le Jeune, qu'il eût d'Anne Van Vuecht, jeune fille de Maestricht ⁽²⁾. En 1549, il est établi à Namur et s'y marie avec Jeanne Dembourg ⁽³⁾. Son père Guillaume lui donnait en dot une maison à Maestricht « en la rue nommée Zeventrappe, toute accoustrée d'escrignerie », des terres sises « hors la porte de Maestricht, dedens le Potemberg » et un titre de rente ; de son côté, Jeanne Dembourg apportait une maison à Namur et une somme de 300 florins ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ BROUWERS, *Cartulaire de Dinant*, t. VII, p. 395.

⁽²⁾ BORGNET, *Analyses des chartes namuroises qui se trouvent aux archives de Lille*, p. 82, n° 335.

⁽³⁾ Archives de l'Etat à Namur, fonds des Echevins de Namur, convenances de mariage du 10 février 1549.

⁽⁴⁾ D'actives recherches n'ont pu faire retrouver un testament conjonctif de C. de Nuremberg et J. Dembourg, du 15 octobre 1574, approuvé le 7 janvier 1587, que mentionne un inventaire, déjà ancien, des testaments du Conseil provincial de Namur, aux Archives de l'Etat.

En 1589, Conrad se remaria avec Isabeau Le Maréchal ⁽¹⁾.

Il devint, vers 1570 ⁽²⁾, maître sermenté des ouvrages de maçonnerie du comté de Namur — profession à peu près équivalente à celle d'architecte provincial de nos jours —. Il figure, en cette qualité, dans l'expertise d'une muraille de l'enceinte urbaine de Namur, ruinée par les eaux de la Meuse en 1570 ⁽³⁾.

Pendant les années 1588-1589, il dirigea, conjointement avec Bastien Sion, maître sermenté des ouvrages de charpenterie, les travaux de la *Halle à la chaire*, bâtie par ordre du Conseil des finances de Bruxelles, au frais du Domaine. Leur salaire fut de 600 livres ⁽⁴⁾.

Le musée de la Société Archéologique occupe maintenant cette *Halle* qui déploie, le long de la Sambre, sa façade d'un style sévère. Une restauration des plus heureuses est venue récemment lui rendre une grande partie de son aspect primitif.

Notre maître sermenté est très probablement l'auteur des plans de l'ancien Hôtel-de-Ville de Namur, que les échevins avaient projet d'ériger depuis le milieu du XVI^e siècle.

On voit, par les comptes communaux, qu'il fit, en 1572, le mesurage de l'emplacement ⁽⁵⁾ et qu'il dirigea la construction. Il existe encore, aux archives de la ville, un devis écrit et signé de la main de Conrad de Nuremberg. Le document, daté de 1590, fixe la quantité de pierres nécessaires pour la nouvelle demeure scabinale ⁽⁶⁾.

Infiniment plus pittoresque et plus gaie d'aspect que la *Halle à la chaire*, elle montrait une façade ornée de divers motifs, notamment de cartouches aux armoiries de Philippe II et du comte de

(1) Archives de l'Etat à Namur, Echevins de Namur, convenances de mariage du 29 janvier 1560. Charles de Nuremberg, que signale le registre aux baptêmes de St-Michel, à la date du 5 octobre 1574 (Hôtel de ville de Namur), doit être un fils du premier mariage.

(2) *Messenger des sciences historiques*, 1855, p. 413.

(3) Archives communales de Namur, compte de ville, 1571, f^o 61^{vo}.

(4) *Annales de la société archéolog. de Namur*, t. XIV, pp. 242 et 253.

(5) Archives communales, compte de ville, 1572, f^o 106. J. Borgnet a donné dans le *Messenger des sciences historiques*, 1846, (p. 209 et suiv.), une notice sur l'Hôtel-de-Ville et le Perron de Namur, mais il arrête son exposé précisément à l'époque où apparaît Conrad de Nuremberg.

(6) Archives communales, acquits de compte, liasse 1589-1590.

Berlaymont, gouverneur du comté ⁽¹⁾. De puissants modillons, taillés en pointes de diamant, supportaient la corniche sur laquelle s'érigait un haut fronton, encadré de deux fenêtres « à la flamande ». Au milieu de la toiture, un « tourillon » de bois « painet en couleur de pierre » ⁽²⁾ renfermait un carillon. Il existe, au musée de Namur, un relevé de la façade, pris avant sa démolition en 1826 et M. Franz Kekeljan s'en est heureusement inspiré dans un des tableaux de sa reconstitution picturale du vieux Namur ⁽³⁾.

Conrad de Nuremberg mourut peu après l'achèvement de l'œuvre, car, le 26 février 1596 ⁽⁴⁾, Charles Misson le remplaçait dans sa charge de maître sermenté.

Son fils *Coenne de Nuremberg*, dit, *le Jeune*, fut-il architecte comme lui ? Les documents ne le disent point, bien qu'ils nous fournissent tout son état civil.

Coenne, bourgeois de Namur en 1568 ⁽⁵⁾, légitimé en 1569 ⁽⁶⁾, eut de son mariage avec Marie le Bidard quatre enfants : Pierre ⁽⁷⁾, Jean, Isabelle et Guillaume ⁽⁸⁾. Il mourut le 2 novembre 1603 ⁽⁹⁾.

On ne peut donc l'identifier avec Conrad de Nuremberg, l'auteur du jubé de Bois-le-Duc, qui devint bourgeois de cette ville en 1608. « Il était, écrit Piot, probablement fils de Conrad de Nuremberg, maître des maçonneries du comté de Namur.... et il vit le jour dans le chef-lieu de cette province » ⁽¹⁰⁾. N'ayant pas sous la main le livre où Piot a puisé ses renseignements, nous n'avons pu vérifier son assertion. Si elle est exacte, il faudrait en conclure que Conrad eût deux fils portant le même prénom : l'un, Coenne le Jeune, de naissance illégitime, mort à Namur en 1603 ; l'autre Conrad, bourgeois de Bois-le-Duc, dès 1608.

(1) et (2) Quittances du peintre Etienne de Jusaine, même liasse.

(3) Cf. *Wallonia*, 1906, p. 206.

(4) BORMANS, *Les fiefs du comté de Namur*, XVI^e siècle, p. 594.

(5) Registre aux bourgeois aux archives communales.

(6) BORGNET, *Analyses des chartes namuroises*, etc., p. 82.

(7) Registre aux rentes de Pierre de Nuremberg, 1601, Archives de l'Etat à Namur.

Un « Pierre alias Cosme de Nuremberg » figure comme parrain dans l'acte de baptême de Pierre de la Rue. Registre paroissial de Saint-Jean-Baptiste, à la date du 12 août 1618.

(8) Registre aux baptêmes de Saint-Michel, à l'Hôtel-de-Ville de Namur.

(9) Registre aux rentes cité.

(10) *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. VI, p. 48.

Quoiqu'il en soit, leurs actes de baptême ne figurent pas dans les registres paroissiaux de Namur.

L'architecte du jubé de Bois-le-Duc ne fit pas montre d'une grande originalité : il imita simplement le jubé de Notre-Dame d'Anvers, dû à Raphaël Van den Broeck (Paludanus). Le magistrat avait fait marché pour une somme de 11.000 florins que Conrad eut beaucoup de peine à récupérer. « Dans son ensemble, comme dans ses détails, ce petit monument, terminé en 1613, est bien conçu, bien exécuté : les proportions en sont parfaitement comprises : les moulures et l'ornementation d'une riche élégance. Tout ce qui touche à l'art du sculpteur y est bien traité, sauf quelques statues, dont on pourrait critiquer certains détails » ⁽¹⁾.

Depuis 1871, le jubé figure dans les collections du *South Kensington Museum* de Londres.

Nous terminons ces notes en disant que Pierre de Nuremberg, petit-fils du maître sermenté Conrad, entra, par son mariage en 1601 avec Anne d'Harscamp, dans la famille d'un important maître de forges. Il fut père de dix enfants ⁽²⁾. Marchand, capitaine d'une compagnie bourgeoise, juré de la ville en 1626, il mourut le 29 février 1636 ⁽³⁾.

F. COURTOY.



⁽¹⁾ Id., p. 47.

⁽²⁾ BORMANS, dans sa notice sur les d'Harscamp (*Annales de la société archéol. de Namur*, t. XIV, p. 28), ne cite que 3 enfants.

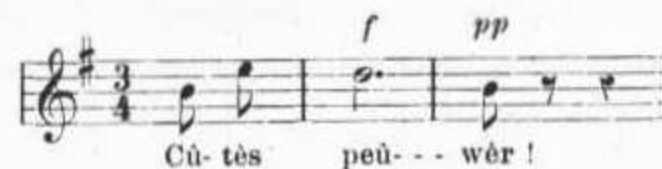
⁽³⁾ Registre aux rentes de Pierre de Nuremberg. Archives de l'Etat à Namur.



Littérature de chez nous

ARRIÈRE-SAISON

par L. Jeanclair



— Je voulais travailler pourtant, et ne rien savoir...

« Cû-tès peû... werrr... »

Sur quatre notes, en majeur, alors que l'automne tout entier semble une symphonie mineure, le cri monte et s'enlève sur la rumeur confuse de la ville, comme là-bas, au loin, une coulée de feu se détache sur le fond de fumée industrielle...

« Cû-tès peû...werrr ».

Cri musical, traînant, infiniment mélancolique, du chinois pour des étrangers, mais pour nous combien familier, évocateur et charmant !

De ma fenêtre, je ne vois point la rue, ni la femme wallonne bien connue, petite, noire, maigre et musclée, qui remonte vers les rues populaires, chantant ses poires cuites à toute volée. Mais son cri s'insinue, pénètre et vient me parler bon gré, mal gré, au milieu de mon travail.

Des images confuses et confondues défilent. Celle des vergers de chez nous, dominant la ville, ses toits entassés, ses cheminées, ses fumées, noyés d'une brume envahissante comme l'hiver et qui l'entraînera à sa suite. Voici les arbres demi-nus avec un dernier éclat d'or et où se balancent au vent d'automne ces poires qu'on va cuire dans la bonne chaleur des fours de boulanger. Toute la vie populaire et bon enfant qui grouille autour des « cûtès peûres », surgit à ma pensée et toute cette vie de la rue, plus gaie, plus active, plus pétrie de fraternité et de bonne humeur ici, semblerait-il, qu'en aucun endroit de la terre.

Des portraits : la femme qui cuit les poires, active et un peu revêche, une besogneuse levée au petit matin et qui se donne à peine le temps d'échanger avec le boulanger quelques mots wallons pleins de la saveur du terroir ; les petits enfants des villes, dépennés et vifs, avec de beaux yeux et des minois aussi sales que le ruisseau de faubourg d'où ils sortent, et qui entourent la marchande... J'entends des voix, je reconnais des intonations, les ruelles animées et mal pavées m'apparaissent, idéalisées un peu par un déclin de jour. C'est toute la vie populaire, vaillante et simple, le labour, la fraternité et la misère...

Je ferme les yeux. Je ne voulais rien savoir et pourtant l'angoisse du sort des autres m'étreint. Je songe à ceux-là qui passent dans les rues, à ceux-ci qui rentrent dans des maisons qu'on ignore, à tous qui portent leur croix, qu'on ne saura jamais...

« Cûtès peû... werrr ! »

Je serais un jour dans de lointains pays du sud, plongé dans le luxuriant automne de là-bas, ayant tout oublié du passé, de ma vie et de ma patrie, que ces quatre notes chantées, qui sont comme une image, suffiraient à me rapporter, d'un coup, l'impression nette, intense, complète de l'automne spécial des villes, de ma ville...

Ah ! tous les théâtres, les cinémas et tous les livres du monde sont bien impuissants à refaire la vie, auprès de quelques notes ainsi, qui soient celles réunies au pays et qui bercèrent des morceaux de notre vie propre... Elles les chantèrent toujours, les femmes d'ici, plus ou moins musicalement, et celle que je veux dire, a su en faire une chose si vivante, qu'on n'oublie plus...

« Cûtès peû... werrr... »

Quatre notes et voilà tout l'automne qui revient, non le joyeux automne des matins laborieux et ensoleillés dont la rumeur gaie

monte de la ville, mais celui-là, spécialement, l'automne immobile qui coule en après-midis ternes et doux, gris et fermés, où la nature, lasse de créer, semble suspendue dans une attente paisible où la vie est presque arrêtée et retient son haleine, celui-là où le bruit des enfants commence à se réfugier dans les maisons, où la pensée est immobile et où la lumière s'adoucit, de ces jours quelconques, presque fades, qui n'apportent rien et doivent, mieux que les autres, glisser dans les limbes incolores et se perdre sans trace, dans l'infini du temps, de ces jours qu'on a sentis mornes, impersonnels, indifférents et qui pourtant, je le comprends à ce cri jeté comme un rappel, contenaient une âme pénétrante et inoubliable...

« Cûtès peû... werrr... »

... Travailler ?... je n'y pense plus, je ferme les yeux. C'est comme un « paysage de la vie » qui s'imprécise et dans lequel se succèdent des impressions si ténues qu'elles en deviennent presque sensations. Ce ne sont plus ni tout à fait des souvenirs, ni tout à fait des images, moins encore des idées, mais procède de tout cela ; c'est une sorte de synthèse, de caractéristique de l'automne, où s'enchainent des associations d'idées ; c'est presque un « sentiment » de l'automne... Je n'ose plus bouger, ni ouvrir les yeux, de peur de rompre le charme, de peur de faire taire ces voix mystérieuses qui psalmodient du fond de la race, du pays, de l'enfance, du passé...

« Cûtès peû... werrr... »

Puis voici la jeunesse, qui n'est plus, la vie si grise et pourtant si longue, bien plus grise et plus longue qu'on n'aurait cru !... Quand un cri semblable chantait et qu'on était jeune, ah ! de quel cœur on pressentait la vie, de quel cœur on y croyait ! Chaque dimanche semblait un relai heureux vers le Bonheur... O vérité des grisailles indifférentes de l'automne, avant-coureurs des grisailles indifférentes de la vie !...

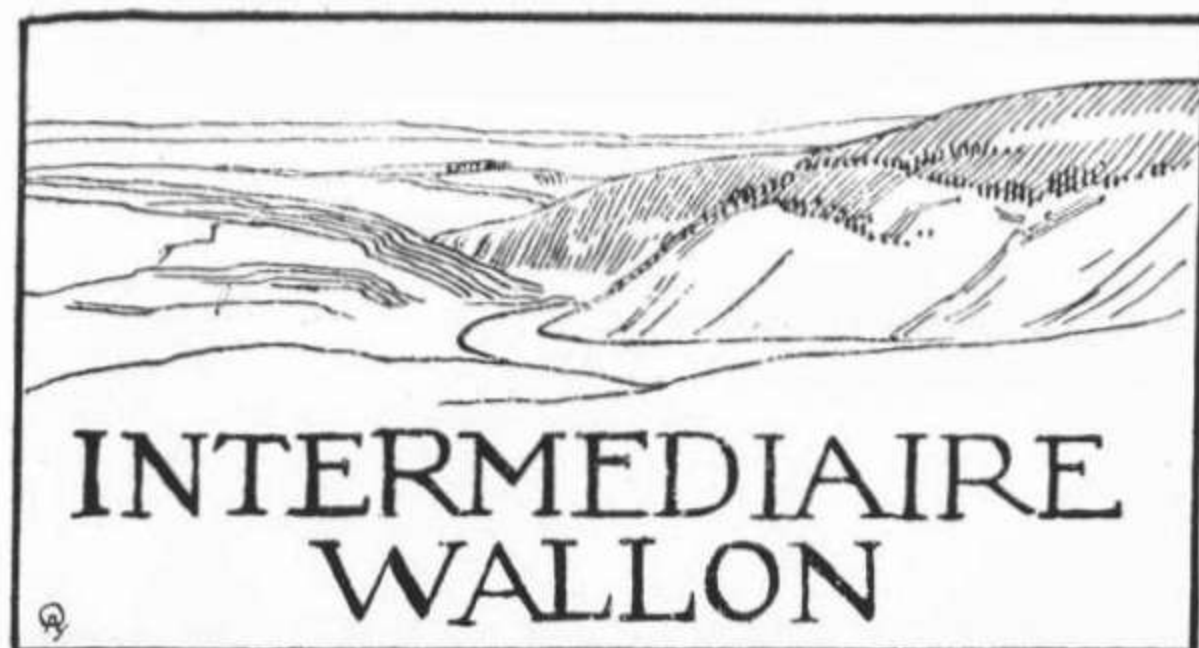
« Cûtès peû... werrr... »

La voix s'éloigne, la voix s'éteint dans le crépuscule qui gagne, mais, avec ses dernières vibrations, ma pensée suit la marchande et je crois voir encore cette heure si jolie dans l'automne de ma ville, où les gris bleuissent doucement dans le soir, par la lutte des deux lumières, celle de Dieu et celle de l'homme, si belle aussi. Je vois les réverbères, que le vent d'automne fait scintiller ou pâlir d'un mouvement unanime, se refléter en crâmignon dans

l'eau noire, puis les magasins joyeux qui éclaboussent de gaieté rassurante la brume des fonds de rue...

Heure d'espoir et de rêve avant le trou noir de la nuit, heure intime et solitaire, sur laquelle commencent à s'allumer les clartés du plaisir et de la vie factice...

L. JEANCLAIR.



QUESTION

P.-J. Dachet, Namurois, soi-disant duc de Bourgogne. — Dans une des chroniques, d'une critique si avertie et si pénétrante, qu'il publie dans le *Journal des Débats*, sur l'imposture de Naudorff, M. G. M. (G. de Manteyer) donne des renseignements sur un cas, probablement pathologique, de «substitutionnisme», dont fut affecté un Namurois, il y a quelque cent ans ⁽¹⁾.

Il s'agit de Pierre-Joseph Dachet, qui prétendait être prince de la maison de France:

P.-J. Dachet était entré comme novice le 10 novembre 1768 à l'abbaye des Prémontrés de Floreffe-sur-Sambre. Il voulut absolument depuis 1772, être le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, né le 13 septembre 1751 et mort à Versailles, le 22 mai 1761, dans la dixième année de son âge. Il voulait absolument être marié avec la propre fille du roi, Madame Royale, au détriment du duc d'Angoulême.

En réalité, il était né de Jacques Dachet et de Thérèse Lelièvre, le 27 janvier 1748 à Namur, et baptisé le même jour à la paroisse Saint-Loup, en cette ville.

Six volumes remplis des élucubrations insensées de ce prétendant parurent en 1809 à Voroux-Goreux: ils se dénomment *Tableau historique des malheurs de la substitution*, par M. d'Aché. L'auteur employa ses loisirs à les imprimer lui-même et il faut en avoir vraiment pour les lire en entier.

Le cas de Dachet, soi-disant duc de Bourgogne et imprimant six volumes à Voroux-Goreux, est assez intéressant pour qu'on désire plus de détails sur son histoire.

Quelque intermédiaire namurois peut-il nous renseigner?

CISETTE.

(1) L'article de M. de Manteyer a paru dans le *Journal des Débats* du 15 août, en tête de la rubrique «Au jour le jour». C'est par erreur qu'un journal belge, le signalant dans son n° du 22 suivant, l'a attribué à un autre écrivain.

RÉPONSES

Une chanson wallonne (?) (ci-dessus p. 415). — M. Georges Lermusiaux me communique une chansonnette française intitulée *Un vieux farceur*, et dont voici le premier couplet, ainsi que le cinquième et dernier:

Pendant que dormait sa goutte, Un vieux mari, tout grivois. Disait à sa femme: Écoute Le récit de mes exploits. Autrefois, bonne poulette, Quand tu vantais ma vertu, Je te fis souvent cornette. Tu n'en as jamais rien su.	Ma confession tardive, Entre nous, te montre au moins Que tu fus assez naïve Pour me croire en tous les points. — Je feignais, répond la vieille, D'être aveugle; car, sais-tu, Je te rendais la pareille. Tu n'en as jamais rien su!
---	--

Cette chanson, imprimée par H. Minot, à Paris, est éditée par Marcel Labbé, 20, rue du Croissant, à Paris. Elle est encore en vente (piano et chant, fr. 1,50 net; chant seul, fr. 0,35 net). Les paroles sont de Henry Nadot, la musique de Laurent Léon. La première page est ornée d'un dessin d'après Cham. La mélodie est bien celle que nous avons publiée, avec quelques ornements en plus.

D'autre part, M. Eug. Paulus nous écrit en réponse à notre question: «J'ai reconnu dans cette musique, l'air d'une chanson que chante parfois mon père, qui la tient de M. Guilick, ancien professeur et bibliothécaire à Châtelet. Je me suis adressé à M. Guilick, lui demandant quelle pouvait être l'origine de cette chanson, qu'il chantait il y a environ trente-cinq ans. Il n'a pas pu me le dire, mais il m'a prêté les deux feuillets détachés d'un numéro de *Paris qui chante*, où se trouve publiée la chanson avec accompagnement de piano.»

La publication *Paris qui chante* est bien connue des amateurs. Elle donne dans chaque numéro les chansons, romances, chansonnettes à succès des artistes parisiens de café-concert. Et précisément, les feuillets communiqués par M. Eug. Paulus (ils ne portent pas de date) publient le portrait de Mme Anna Thibaud et un article à elle consacré, où il est dit: «Anna Thibaud, comme toutes les grandes artistes, a été tentée par les chansons anciennes et tous se souviennent du succès considérable qui lui a été réservé lors de son interprétation des chansons de nos ancêtres». Malgré le défaut d'indication, il est permis de croire que notre chansonnette est donnée à la suite, précisément parce qu'elle est un «numéro à succès» de cette artiste.

Au surplus, la publication de M. Marcel Labbé, suivant la regrettable coutume des éditeurs de musique, ne porte pas de date d'édition. Il en résulte que la reproduction qui en est faite dans *Paris qui chante*, n'indique pas non plus la date à laquelle la chanson a été publiée.

Quoi qu'il en soit, elle n'est pas d'à présent. M. Eug. Paulus en témoigne et nous avons la preuve que sa popularité d'antan fut assez étendue: Mme Jules Henry, de Liège, a également reconnu, dans l'air publié, la chanson favorite que son père chantait il y a une quarantaine d'années, et M. Louis Bodart, l'auteur dramatique namurois réputé, la connaît aussi, et la reporte à la même époque. M. Aug. Vierset, qui est du même âge que les précédents, a également bon

souvenir de l'air et d'une partie du texte. Enfin, M. le Dr van Wilder, de Charleroi, dans une intéressante lettre reçue au moment de mettre en pages la présente notice, confirme que la chanson, naguère répandue, est encore assez connue des chanteurs de genre, mais qu'on ne peut la considérer comme populaire au véritable sens du mot.

Grâce aux indications de ces aimables correspondants, nous voilà en situation de répondre à M. le prof. Dr. Hubert.

La chanson a été répandue en Wallonie il y a une quarantaine d'années, mais elle n'est ni wallonne, ni belge. C'est une chanson créée à Paris, que ses auteurs ont signée et qui est encore en vente actuellement.

O. C.

Saint Walhère, légende et culte (ci-dessus, 316, 416). — La légende de St. Walhère a quelque analogie avec celle de «saint Renan», dont ERNEST RENAN parle en ces termes dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (édition Nelson, p. 75-76):

«...Naturellement, le dernier saint que je viens de citer était celui qui me préoccupait le plus, puisque son nom était celui que je portais. Entre tous les saints de Bretagne, il n'y en a pas, du reste, de plus original. On m'a raconté deux ou trois fois sa vie et toujours avec des circonstances plus extraordinaires les unes que les autres. Il habitait la Cornouaille, près de la petite ville qui porte son nom (Saint-Renan). C'était un esprit de la terre plus qu'un saint. Sa puissance sur les éléments était effrayante. Son caractère était violent et un peu bizarre: on ne savait jamais d'avance ce qu'il ferait, ce qu'il voudrait. On le respectait; mais cette obstination à marcher seul dans sa voie, inspirait une certaine crainte; si bien que le jour où on le trouva mort sur le sol de sa cabane, la terreur fut grande alentour. Le premier qui, en passant, regarda par la fenêtre ouverte et le vit étendu par terre, s'enfuit à toutes jambes. Pendant sa vie, il avait été si volontaire, si particulier, que nul ne se flattait de pouvoir deviner ce qu'il désirait que l'on fit de son corps. Si l'on ne tombait pas juste, on craignait une peste, quelque englobement de la ville, un pays tout entier changé en marais, tel ou tel de ces fléaux dont il disposait de son vivant. Le mener à l'église de tout le monde eût été chose peu sûre. Il semblait parfois l'avoir en aversion. Il eût été capable de se révolter, de faire un scandale. Tous les chefs étaient assemblés dans la cellule, autour du grand corps noir gisant à terre, quand l'un d'eux ouvrit un sage avis: «De son vivant, nous n'avons jamais pu le comprendre; il était plus facile de dessiner la voie de l'hirondelle au ciel que de suivre la trace de ses pensées; mort, qu'il fasse encore à sa tête. Abattons quelques arbres: faisons un chariot où nous attellerons quatre bœufs. Il saura bien les conduire à l'endroit où il veut qu'on l'enterre.» Tous approuvèrent. On ajusta les poutres, on fit les roues avec des tambours pleins, sciés dans l'épaisseur des gros chênes et on posa le saint dessus. Les bœufs, conduits par la main invisible de Renan, marchèrent droit devant eux, au plus épais de la forêt. Les arbres s'inclinaient ou se brisaient sous leur pas, avec des craquements effroyables. Arrivé enfin au centre de la forêt, à l'endroit où étaient les plus grands chênes, le chariot s'arrêta. On comprit: on enterra le saint et on bâtit son église en ce lieu.»

P. C. C. E. GODEFROID.

Conrad van Norrenborgh, «de Namur», sculpteur (ci-dessus, p. 347). — Dans ce même numéro, page 508. M. F. Courtoy, archiviste